

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
Service Amérique latine

Berne, le 13 septembre 1991 - mjj/mos

À L'USAGE DU SERVICE

Concept "Amérique latine"

(version résumée, actualisée mi-septembre 1991)

1. Relations économiques Suisse - Amérique latine

• Commerce

(voir exposé et statistiques en annexe)

En 1990, le volume de notre commerce bilatéral (exportations + importations) s'est élevé à 3,1 milliards de Frs, avec un excédent de 992 millions en faveur de la Suisse¹.

Les exportations suisses vers le subcontinent, en recul de 3,7 % par rapport à 1989, ont atteint 2'082 millions de Frs. Nos principaux clients sont le Brésil (25,5 % du total), le Mexique (21,8 %) et l'Argentine (8,4 %). Par produits, les chimiques arrivent en tête (39,3 % du total), suivis des machines (31,3 %), des pharmaceutiques (6,9 %), des produits horlogers (5,1 %) et des instruments et appareils (4,6 %).

Les importations suisses, en progression de 8,8 %, ont totalisé 1'090 millions de Frs. Nos principaux fournisseurs sont le Brésil (31,6 % du total), l'Argentine (10,9 %) et Panama (9,3 %). Les produits agricoles ont représenté 50,8 % du total, suivis des pierres gemmes (17,7 %), des chimiques (9,4 %) et des textiles (6,5 %).

La part de la région à notre commerce extérieur s'est réduite à 2,4 % pour les exportations et à 1,2 % pour les importations. De son côté, la position de la Suisse sur les marchés latino-américains reste modeste : 1 % du total des achats de la région, entre le 7ème (Pérou) et le 14ème rang (Chili).

• Investissements suisses

Les investissements directs suisses en Amérique latine sont de l'ordre de 8 à 9 milliards de Frs, représentant 100'000 emplois et entre 4 et 9 % du total des investissements étrangers dans les pays concernés. Les pays hôtes les plus importants sont le Brésil (4,8 mia Frs), le Mexique (2,5) et l'Argentine (0,5). Principaux secteurs

1. Sans diamants (Bermudes) ni pierres précieuses (Panama).

de production : agro-alimentaire, machines et appareils, chimico-pharmaceutiques, parfumerie et construction.

- Banques suisses, autres services

Les 4 grandes banques suisses sont actives dans la plupart des pays de la région. Suivant les derniers chiffres de la BNS, les avoirs des banques suisses en Amérique latine (dont crédits et avoirs en banque) se sont montés à fin 1990 à 9,8 milliards de Frs et leurs engagements (dont créanciers et engagements en banque) à 15,2 milliards de Frs. Avec les Caraïbes et l'Amérique centrale, ces résultats sont portés à respectivement 25,0 et 42,5 milliards de Frs. La Suisse se trouve ainsi en position de débitrice vis-à-vis du subcontinent, position encore renforcée par rapport à 1989.

A signaler par ailleurs la présence de nos sociétés de services, notamment d'assurances, de commerce mondial et de transit, de transports et de surveillance.

2. Instruments de politique économique et commerciale

(voir tableau annexé)

La coopération économique multilatérale entre la Suisse et les pays d'Amérique latine se développe au sein d'organisations comme le GATT et l'AMGI (Agence multilatérale de garantie des investissements de la BIRD).

Au plan bilatéral, la Suisse a conclu avec les pays de la région toute une série d'accords économiques : accords commerciaux, protection et de promotion des investissements, double imposition, consolidation de dettes, crédits de transfert, crédits mixtes, aides à la balance des paiements, actions de désendettement, coopération technique et scientifique, services aériens, coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et indemnisation.

Au chapitre des instruments permanents, figurent par ailleurs nos 29 représentations officielles (ambassades et consulats) dans la région, certaines renforcées par un assistant commercial local. A signaler également, dans le cadre de ce dispositif, l'Office suisse d'expansion commerciale, les chambres de commerce locales entretenues par le secteur privé avec l'appui financier de la Confédération ainsi que les écoles suisses ouvertes dans certains pays.

En outre, la Suisse dispose de divers instruments de promotion (missions officielles, délégations économiques mixtes), d'instruments financiers (GRE, crédits de transfert, crédits-relais, accords de consolidation) et de mesures de coopération au développement (crédits mixtes, aides à la balance des paiements et au désendettement, mesures de promotion des exportations; participation de la Suisse aux activités de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque mondiale; programme de coopération financière et technique ainsi que d'aide humanitaire de la DDA du DFAE).

3. Objectifs et recommandations

Dans l'ensemble, il faut relever l'amélioration du climat politique en Amérique latine (démocratisation, droits de l'homme) de même que les efforts de réforme et d'ouverture économique dans la région, appelant un engagement plus dynamique de nos instruments de coopération multilatérale et bilatérale. Du côté suisse, il convient de faire écho à ces efforts, d'autant que le subcontinent laisse percevoir un certain "complexe de marginalisation" en regard des initiatives lancées par la communauté internationale en faveur d'autres partenaires : pays de l'Est, Etats du Golfe, pays en développement les moins avancés, etc. Un sentiment sans doute encore renforcé à l'approche de 1992, année du 500ème anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Au plan multilatéral, la Suisse doit maintenir son engagement dans les enceintes internationales et régionales spécialisées telles que GATT (accession du Guatemala, de la Bolivie et de El Salvador; négociations en cours concernant le Paraguay), OCDE (coopération accrue avec le Mexique, le Brésil, l'Argentine), OMPI, BID/SII, ONUDI, PNUD, Club de Paris, etc. Une fois confirmée, l'adhésion de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale) permettra une participation plus directe à l'élaboration des politiques menées dans ces enceintes en faveur de l'Amérique latine.

Au plan bilatéral, l'action de la Suisse visera à stimuler l'intérêt de l'économie à l'égard des grandes potentialités de la région, en particulier des pays de première priorité (Brésil, Mexique, Argentine, Venezuela). La place relativement importante - et appréciée - de la Suisse comme pays investisseur devrait pouvoir être mieux mise à profit pour la promotion de nos échanges commerciaux. Une politique de présence plus active de la Confédération, de l'OSEC et des entreprises suisses - notamment sous forme de missions officielles ou mixtes, de participation à des foires et à des symposiums techniques - peuvent avoir un impact important si le moment est bien choisi. Dans ce scénario, les chambres de commerce et associations faitières ont également un rôle important à jouer.

Les mesures spécifiques suivantes sont programmées dans nos divers domaines de coopération :

- Accords de consolidation de dettes

Après la signature de nos derniers accords bilatéraux avec la Bolivie (no 3, décembre 1990), l'Argentine (no 3, avril 1991)² et le Honduras (août 1991), participation aux prochains travaux du Club de Paris concernant l'Argentine (no 4), le Pérou (no 3), le Brésil (no 4), le Nicaragua et Cuba (no 4). Ensuite, négociation des accords bilatéraux correspondants.

2. Dans le cadre de la "Déclaration d'intention" signée le 12.4.1991.

- APPI (promotion et protection des investissements)

Après la signature des derniers accords avec la Jamaïque (décembre 1990) et l'Argentine (avril 1991)³, poursuite des discussions avec le Chili, le Paraguay, le Venezuela, la Colombie, le Mexique⁴ et le Brésil. Réactivation des pourparlers avec le Guatemala, la Guyane et Trinité-et-Tobago. Premier contact avec le Pérou et le Nicaragua.

- Double imposition

Poursuite des négociations de l'AFC avec le Mexique⁵, la Jamaïque, le Venezuela, le Chili, le Brésil et l'Argentine⁶. Contacts exploratoires avec le Paraguay.

- Représentations officielles

Transformation de notre poste à Quito (Equateur) en une ambassade dirigée par un ambassadeur résident (avril 1991).

Restructuration de notre représentation dans les Caribes.

Promotion des activités des ACL auprès des ambassades et consulats (encadrement, formation continue).

- Chambres de commerce

A l'étranger, soutien (également financier) des chambres existantes dans le cadre d'actions promotionnelles, en coopération avec l'OSEC et nos représentations officielles.

En Suisse, développement des contacts avec les chambres latino-américaine, suisse-argentine et suisse-brésilienne. Organisation de manifestations communes avec l'OSEC et des associations économiques lors de visites de délégations latino-américaines.

- Missions et délégations

Récents missions de l'Ambassadeur Girard en Argentine, au Chili, en Equateur, en Colombie, au Venezuela et en Jamaïque (novembre/décembre 1990), de l'Ambassadeur de Pury et du Conseiller fédéral Delamuraz au Mexique (respectivement mars et mai 1991). Poursuite régulière de telles visites officielles (Conseiller fédéral / Secrétaire

3. idem 2

4. Dans le cadre du "Mémoire d'entente" signé le 31.5.1991.

5. idem 4

6. idem 2

d'Etat / Délégué aux accords commerciaux), dans certains cas en coopération avec le secteur privé (Mexique, Brésil, Argentine). Suivant les opportunités, envoi de délégation techniques (consolidations, APPI, crédits).

Multiplication des visites de délégations latino-américaines en Suisse : Equateur (février 1991), Mexique (février), Venezuela (mars), Brésil (avril), Argentine (avril, septembre), Chili (juin), Haïti (juillet) et Pérou (août). Poursuite de ces contacts, le cas échéant en relation avec des symposiums ou autres rencontres avec le secteur privé (OSEC, chambres de commerce, World Economic Forum, etc).

- Activités de l'OSEC

Rétablissement d'un niveau minimum d'activité, notamment par une présence officielle aux grandes foires internationales de la région (FIB Colombie, FISA Chili, Foire du Pacifique Pérou), soit directement par l'OSEC soit par les chambres de commerce locales. Participation à des expositions et manifestations sectorielles, par exemple sous forme de "mini" Tecno Suiza et de symposiums techniques. Soutien des autres mesures de l'OSEC (recherches de partenaires commerciaux, entrevues avec diplomates et représentants de chambres de commerce, visites de journalistes, publications, etc).

- Coopération au développement

Engagement des crédits mixtes conclus avec le Guatemala (1989, Confédération 14 millions de Frs/banques 21 millions de Frs), le Chili (1990, 21/39), la Colombie (no 2, 1990, 14/26; augmentation no 1, 1990, 1,8/3,7). Poursuite des négociations et travaux exploratoires concernant l'Equateur (26/14), le Guatemala (no 2, 21/14), la Jamaïque (15/10), le Costa Rica (8,5/8,5), le Brésil (13/7) et la Corporacion Andina de Fomento (20/10).

Octroi d'une aide à la balance des paiements (septembre 1991, 12 millions de Frs) et d'une contribution au désendettement (septembre 1991, 6,5 millions de US\$) en faveur du Nicaragua. Autres aides à la BdP en voie de réalisation, respectivement à l'étude avec la Bolivie (no 4, 10 millions de Frs) et Haïti (10). Mesures de désendettement prévues également pour le Pérou (10).

En outre, poursuite de notre programme de mesures d'appui (promotion des exportations, projets d'industrialisation) dans divers pays bénéficiaires.

Annexes: Exposé et statistiques du commerce Suisse-Amérique latine
Tableau des instruments de politique économique extérieure